

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

États financiers
31 mars 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (l'« Organisation ») au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes et les renseignements supplémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 25 novembre 2019

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	15 100	15 418
Comptes clients	15 363 112	19 150 147
Charges payées d'avance	645 568	423 221
	<u>16 023 780</u>	<u>19 588 786</u>
Immobilisations (note 4)	<u>13 706 735</u>	<u>12 218 833</u>
	<u>29 730 515</u>	<u>31 807 619</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 8)	962 355	5 636 416
Produits reportés	3 233 116	2 701 339
Avances du Fonds central des Forces canadiennes (note 7)	2 920 649	2 597 008
	<u>7 116 120</u>	<u>9 934 763</u>
Apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	<u>12 727 784</u>	<u>11 023 372</u>
	<u>19 843 904</u>	<u>20 958 135</u>
Actif net		
Affecté à l'interne (note 5)		
Personnel (État)	6 583 724	6 687 990
Assurance	3 302 887	3 161 494
	<u>9 886 611</u>	<u>9 849 484</u>
	<u>29 730 515</u>	<u>31 807 619</u>

Approuvé par le conseil des Biens non publics,



, Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

			2019	2018
	BNP \$ Tableau A	État \$ Tableau B	Total \$	Total \$
Produits				
Frais d'utilisation des services (note 7)	5 266 128	-	5 266 128	5 275 859
Apports (note 7)	19 633 571	-	19 633 571	20 143 865
Remboursement des sommes engagées au titre des responsabilités de l'État	-	138 715 455	138 715 455	138 356 583
Report des apports affectés au titre des immobilisations (note 4)	(1 817 319)	(2 106 810)	(3 924 129)	(5 956 241)
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	577 655	1 249 648	1 827 303	1 072 062
	23 660 035	137 858 293	161 518 328	158 892 128
Charges				
Services	17 487 958	24 036 151	41 524 109	43 416 851
Programmes	2 701 855	98 103 638	100 805 493	102 594 032
Autres responsabilités de l'État	-	16 575 666	16 575 666	12 988 752
Inscription à l'actif des immobilisations (note 4)	(1 817 319)	(2 106 810)	(3 924 129)	(5 956 241)
Amortissement des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	577 655	1 249 648	1 827 303	1 072 062
	18 950 149	137 858 293	156 808 442	154 115 456
Distributions	4 568 493	-	4 568 493	4 480 417
	23 518 642	137 858 293	161 376 935	158 595 873
Bénéfice avant les éléments suivants	141 393	-	141 393	296 255
Personnel (note 5)				
Recouvrement de coûts au titre des entités (note 7)	16 816 383	19 288 289	36 104 672	33 762 335
Apports (note 7)	2 780 060	-	2 780 060	-
Gain sur la réduction de valeur du montant à payer au FCFC (note 7)	-	-	-	23 893 001
Charges	(19 596 443)	(19 392 555)	(38 988 998)	(37 080 481)
	-	(104 266)	(104 266)	20 574 855
Bénéfice net de l'exercice	141 393	(104 266)	37 127	20 871 110

Les notes annexes et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	Solde à l'ouverture de l'exercice \$	Bénéfice net de l'exercice \$	Transferts \$	Solde à la clôture de l'exercice \$
Non affecté	-	37 127	(37 127)	-
Affecté à l'interne (note 5)				
Personnel (État)	6 687 990	-	(104 266)	6 583 724
Assurance	3 161 494	-	141 393	3 302 887
	<u>9 849 484</u>	<u>37 127</u>	<u>-</u>	<u>9 886 611</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Bénéfice net de l'exercice	37 127	20 871 110
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	2 132 061	2 251 212
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(1 827 303)	(1 072 062)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	3 787 035	(12 643 958)
Charges payées d'avance	(222 347)	42 455
Comptes fournisseurs et charges à payer	(4 674 061)	1 603 264
Produits reportés	531 777	1 387 439
Avances du Fonds central des Forces canadiennes	323 641	(12 281 410)
	<u>87 930</u>	<u>158 050</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(4 115 137)	(5 523 287)
Produit de la cession d'immobilisations	495 174	-
	<u>(3 619 963)</u>	<u>(5 523 287)</u>
Activités de financement		
Apports au titre d'immobilisations reçus	<u>3 531 715</u>	<u>5 360 617</u>
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(318)	(4 620)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>15 418</u>	<u>20 038</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>15 100</u>	<u>15 418</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

1 Nature des activités

Les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC, ou l'« Organisation ») sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes des Biens non publics (BNP), les programmes remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SBMFC relèvent du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP.

Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, activités et services de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de divisions opérationnelles, des Programmes de soutien du personnel et des Services aux familles des militaires.

Les SBMFC appuient les activités des BNP, notamment la comptabilité, la gestion de l'information et la technologie de l'information, les ressources humaines et les services organisationnels. Les SBMFC versent des subventions et fournissent des apports en vue d'améliorer les programmes et les activités des BNP destinés à la communauté militaire dans toutes les localités.

Les programmes et services des BNP sont financés au moyen d'apports versés par la Financière SISIP, CANEX et le FCFC, tandis que le financement des responsabilités de l'État est assuré par le ministère de la Défense nationale (MDN), essentiellement au moyen de deux comptes internes (C108 et C109).

Le compte C108 est la principale source de financement du Programme des services aux familles des militaires, dont la prestation est assurée par les Centres de ressources pour les familles militaires (CRFM). Le compte C109 sert au financement des programmes et services de l'État dont la prestation est assurée par les SBMFC, notamment la gouvernance (État, BNP et Programme des services aux familles des militaires) et la prestation des programmes.

En vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur le revenu, les SBMFC sont exemptés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2 Principales méthodes comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

Comptabilisation des produits

Les frais d'utilisateurs et les apports sont comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

En plus de ces produits provenant d'apparentés, les SBMFC offrent également des programmes de soutien pour l'État (ministère de la Défense nationale ou « MDN »). Ces montants sont comptabilisés à titre de produits le mois au cours duquel les programmes de soutien sont offerts à l'État.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées initialement au coût, puis amorties selon le mode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel informatique	17 %-24 %
Immeubles	5 %
Mobilier de bureau	12 %

Avantages sociaux futurs des employés

Les SBMFC participent au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (le « Régime »), qui est un régime interentreprises contributif à prestations déterminées. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, l'ensemble des employés des SBMFC est admissible au Régime.

Les cotisations des SBMFC au Régime sont comptabilisées à titre de régime de retraite à cotisations déterminées puisque l'information manque pour les calculer à titre de régime de retraite à prestations déterminées. Pour cette raison, les cotisations des SBMFC au Régime font partie des charges dans l'état des résultats. L'actif du Régime n'est pas comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les NCCOSBL, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants d'actif et de passif présentés et sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges durant l'exercice.

Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont comptabilisés dans les états financiers pour la période au cours de laquelle ils sont connus.

3 Concentration du risque de crédit

La quasi-totalité des comptes clients sont à recevoir du MDN.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

4 Immobilisations

	2019		2018	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Matériel informatique	21 730 482	12 548 744	9 181 738	7 677 689
Immeubles	570 623	289 617	281 006	311 793
Mobilier de bureau	303 203	278 489	24 714	10 319
Travaux en cours	4 219 277	-	4 219 277	4 219 032
	<u>26 823 585</u>	<u>13 116 850</u>	<u>13 706 735</u>	<u>12 218 833</u>

Avant l'exercice clos en 2019, les SBMFC passaient en charges les projets d'investissement technologique faisant appel à une responsabilité de l'État. Cette façon de procéder s'imposait parce que le MDN exige que les fonds attribués soient utilisés pendant la période où ils sont reçus. Les SBMFC comptabilisent maintenant des ajustements hors trésorerie et inscrivent à l'actif tous les projets d'investissement technologique, en les amortissant sur leur durée de vie respective. Les produits découlant de ces projets sont reportés et amortis de la même façon que l'immobilisation à laquelle ils se rapportent.

Ces ajustements hors trésorerie ont été appliqués aux données de 2018 aux fins de comparaison, sans incidence globale sur l'état des résultats. L'état de la situation financière rend maintenant compte de leur incidence cumulative, ce qui a donné lieu à une augmentation des immobilisations et à une hausse correspondante des apports reportés au titre des immobilisations inscrites dans le passif.

5 Actif net affecté à l'interne

Personnel (État)

Conformément à la directive du VCEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part financée par l'État du personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, qui est chargé d'assurer la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les charges patronales réelles et les fonds remboursés par l'État a été affecté à l'interne pour couvrir les coûts de personnel, tels que les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés de maternité et d'autres coûts de personnel.

Assurance

Des montants ont été affectés à l'interne pour assurer le financement de demandes d'indemnités des FNP.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

6 Régime de retraite

La quote-part des cotisations au Régime payée par les SBMFC s'élève à 6 490 397 \$ (5 867 678 \$ en 2018) et est inscrite en tant que charge à l'état des résultats.

L'extrapolation d'une évaluation actuarielle préparée en date du 31 décembre 2018 (en date du 31 décembre 2017 pour 2018) démontre l'information suivante au sujet du Régime général.

	2019 \$	2018 \$
Juste valeur des actifs du Régime	362 094 715	355 840 148
Obligation au titre des prestations constituées	<u>(282 280 000)</u>	<u>(260 814 000)</u>
Surplus	<u>79 814 715</u>	<u>95 026 148</u>

Selon le principe de la continuité du Régime, cette évaluation compare la valeur des actifs du Régime par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus au titre des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 93 500 000 \$ (87 900 000 \$ en 2017).

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (ou liquidation), le Régime est présumé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées conformément aux règles d'imposition en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 41 800 000 \$ (29 300 000 \$ en 2017).

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur. La prochaine évaluation actuarielle du Régime sera effectuée le 31 décembre 2019.

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2019

7 Opérations entre apparentés

Parmi les autres entités qui relèvent du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP, on compte les Économats des Forces canadiennes (CANEX), Financière SISIP, le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) ainsi que les bases, escadres et mess individuels.

Les produits comprennent les frais d'utilisation des services facturés à des apparentés pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé, comme suit.

						2019	2018
	CANEX	Financière	Bases/ escadres/ mess	FCFC	Administration du Régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptabilité	1 897 595	158 185	209 407	350 000	165 000	2 780 187	2 776 096
Services de gestion des RH	561 296	401 291	9 308	-	-	971 895	833 148
GI/TI	634 332	202 395	-	-	-	836 727	964 572
Programme d'assurance consolidé	249 940	5 811	421 568	-	-	677 319	702 043
	3 343 163	767 682	640 283	350 000	165 000	5 266 128	5 275 859

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle correspond aux montants établis et convenus par les entités apparentées concernées.

En outre, au cours de l'exercice 2018, les SBMFC ont réduit de 23 893 001 \$ la valeur du montant à payer au FCFC. Cette réduction est liée à des paiements spéciaux de solvabilité du régime de retraite et à d'autres coûts du personnel des FNP, qui représentent un total de 23 900 000 \$, engagés par les SBMFC entre l'exercice clos en 2011 et l'exercice clos en 2018.

Les montants à payer au FCFC ne portent pas intérêt et ne sont assortis d'aucune modalité de remboursement particulière.

Les produits et les charges des BNP se situaient à environ 410 000 000 \$ et 405 000 000 \$ respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2019, et les avoirs nets, à 784 000 000 \$ au 31 mars 2019. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

En vertu de la Loi sur la défense nationale, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tels que l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics.

8 Remises gouvernementales

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, aucune remise gouvernementale n'est incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer (aucune en 2018).

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Renseignements supplémentaires – État des résultats (BNP)

Tableau A

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Produits		
Frais d'utilisation des services (note 7)		
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 343 163	3 341 883
Financière SISIP	767 682	754 208
Bases/escadres/mess	640 283	664 768
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000	350 000
Administration du régime de retraite	165 000	165 000
	5 266 128	5 275 859
Apports		
CANEX (note 7)	3 150 000	3 150 000
SISIP (note 7)	12 745 151	5 000 000
FCFC (note 7)	3 008 729	11 556 159
Autres	729 691	437 706
	19 633 571	20 143 865
Report des apports au titre des immobilisations (note 4)	(1 817 319)	(2 326 929)
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	577 655	242 184
	23 660 035	23 334 979
Charges		
Services des BNP		
Services organisationnels	1 045 468	843 108
Comptabilité des BNP	4 996 646	4 874 669
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	5 486 018	5 927 406
Programme d'investissement dans les technologies	1 593 109	2 080 634
Services de gestion des ressources humaines (RH)	3 584 220	3 487 890
Programme d'assurance consolidé	517 575	770 690
Programmes de soutien du personnel (PSP)	264 922	228 213
	17 487 958	18 212 610
Programmes		
Reconnaissance des FC	1 162 024	866 255
Carte UneFC	703 219	945 339
Commandites	660 155	404 254
Sports nationaux	88 131	119 448
Conseil international du sport militaire (CISM)	88 326	95 145
	2 701 855	2 430 441
Inscription à l'actif des immobilisations (note 4)	(1 817 319)	(2 326 929)
Amortissement des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	577 655	242 184
	18 950 149	18 558 306

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Annexe A – État des résultats – BNP

Tableau A

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Distributions		
Subvention de CANEX et de la Financière SISIP pour le bien-être et le maintien du moral (note 7)	4 451 046	4 368 091
SEA Grant	117 447	112 326
	<u>4 568 493</u>	<u>4 480 417</u>
	23 518 642	23 038 723
Bénéfice avant les éléments suivants	<u>141 393</u>	<u>296 256</u>
Personnel (note 5)		
Recouvrement de coûts au titre des entités (note 7)	16 816 383	16 134 688
Apports du FCFC et de la Financière SISIP (note 7)	2 780 060	-
Gain sur la réduction de valeur du montant à payer au FCFC (note 7)	-	23 893 001
Charges	<u>(19 596 443)</u>	<u>(19 949 690)</u>
	-	20 077 999
Bénéfice net de l'exercice	<u>141 393</u>	<u>20 374 255</u>

Services de bien-être et moral des Forces canadiennes

Notes annexes

Tableau B

31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Produits		
C108 – Services aux familles des militaires	34 594 521	34 353 900
C109 – Moral et bien-être	87 545 268	91 013 932
Promotion de la santé	7 224 805	6 590 580
Autres fonds publics	6 105 312	4 489 427
Anciens Combattants Canada – projet pilote du CRFM	3 245 549	1 908 745
Report des apports au titre des immobilisations (note 4)	(2 106 810)	(3 629 312)
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	1 249 648	829 878
	137 858 293	135 557 150
Charges		
C108 – Services aux familles des militaires	34 594 521	34 353 900
C109 – Moral et bien-être		
Gestion des BNP au nom du chef d'état-major de la défense		
Services organisationnels	4 710 862	4 616 458
Comptabilité	8 070 319	7 961 190
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	5 356 478	5 737 846
Programme d'investissement dans les technologies	1 418 439	2 521 612
Ressources humaines (RH)	4 480 053	4 367 135
Gestion de CANEX	2 555 334	5 412 512
Frais généraux	3 333 898	4 694 529
Gestion des programmes		
Programme de soutien aux familles des militaires	5 844 666	4 890 101
Plan global pour les familles des militaires	378 599	224 251
Gestion des PSP – Bases/escadres (QG et bases/escadres)	8 480 964	8 373 777
Gestion des mess des FAC	3 323 545	2 810 382
Gestion des loisirs communautaires des FAC	2 132 872	2 363 929
Programmes		
Programme de conditionnement physique et de sport des FAC	32 641 593	31 704 731
Éducation et counseling financiers de la Financière SISIP	3 346 531	3 745 322
Soutien aux opérations de déploiement	1 471 115	1 590 157
Promotion de la santé	7 224 805	6 590 580
Autres fonds publics	6 105 312	4 489 427
Anciens Combattants Canada – projet pilote du CRFM	3 245 549	1 908 745
Inscription à l'actif des immobilisations (note 4)	(2 106 810)	(3 629 312)
Amortissement des immobilisations (hors trésorerie) (note 4)	1 249 648	829 878
	137 858 293	135 557 150
Bénéfice avant les éléments suivants	-	-
Personnel (note 5)		
Recouvrement de coûts au titre des entités	19 288 289	17 627 650
Charges	(19 392 555)	(17 130 793)
	(104 266)	496 857
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(104 266)	496 857